

« **Le Mouvement Constituant Populaire vous donne rendez-vous en direct lundi 08/01/2024 à 20h avec Étienne Chouard, Pierre-Alain Bruchez et des invités surprises pour traiter d'un projet de RIC urgent pour l'écologie en Suisse.** »

Mise à jour du 03/02/2024

Notamment grâce à votre soutien, Pierre-Alain et ses associations partenaires pour l'écologie ont réussi à rassembler un nombre suffisant de signatures pour déclencher un référendum en Suisse en vue de protéger la nature et le paysage.

C'est officiel, nous avons réuni les 50'000 signatures requises. Le peuple suisse votera sur le Mantelerlass. Probablement le 9 juin 2023.

Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables : référendum a abouti (admin.ch)

Le 18 janvier 2024 le comité référendaire a déposé 63 488 signatures contre la loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité). La Chancellerie fédérale a constaté, après vérification, que 63 277 des signatures déposées sont valables. Le référendum a donc formellement abouti.

Pierre-Alain Bruchez

Accès vers l'émission en direct

[YouTube](#) - [Facebook Étienne](#) - [Facebook MCP](#)

Le Parlement Suisse vient de voter un projet de réforme « Mantelerlass » qui risque de grandement abîmer l'écologie dans les Alpes suisses, alors Pierre Alain Bruchez avec le soutien de plusieurs associations pour la protection de l'environnement sont en train de récolter 50 000 signatures pour déclencher un référendum « Oui ou Non au Mantelerlass » cette nouvelle réforme qui met en péril le paysage et la nature Suisse.

Ils ont actuellement 47 000 signatures sur les 60 000 requises pour assurer le déclenchement du référendum : il ne reste plus que quelques jours pour récolter les signatures de citoyens suisses restantes !

N'hésitez donc pas à partager cette information aux citoyens Suisses que vous connaissez. Bien-sûr, c'est également l'occasion pour les citoyens français de comparer la situation politique française, notamment notre pluie de 49.3, avec les options démocratiques suisses comme ce RIC pour l'écologie.

Rejoignez-nous en direct ce soir à 20h sur la chaîne Youtube d'Étienne Chouard pour discuter démocratie suisse, RIC et écologie, avec un cas réel et concret.

Nous répondrons à toutes vos questions et nous afficherons vos commentaires.

Pour en savoir plus :

- [Pierre-Alain Bruchez lance un référendum en Suisse et montre la différence entre un pays démocratique et un pays purement oligarchique](#) (article du 7/12/2023)
- stopp-au-mantelerlass.ch (site officiel)
- bnl-unp.ch/referendum-fr (site de l'association de Pierre Alain)

Comment signer le référendum ?

Les citoyens suisses peuvent signer le référendum

(les étrangers ne peuvent pas signer, même quand ils ont le droit de vote au niveau local)

La feuille de signatures peut être [téléchargée au lien suivant](#).

Toutes les signatures sur une même feuille doivent provenir de citoyens ayant le droit de vote dans la même commune.

A envoyer au plus tard le **10 janvier 2023** par courrier A à l'adresse suivante :

Fondation Franz Weber

Case postale

3000 Berne 13

La Fondation Franz Weber se charge de faire attester les signatures par les communes.

Introduction de l'émission par le Mouvement Constituant Populaire

Bonjour, bonsoir et bonne année ! Merci de nous rejoindre pour cette émission spéciale en direct sur YouTube et Facebook. Organisée de manière quelque peu impromptue, cette session a été mise en place pour discuter d'un sujet important, qui nécessite une attention urgente et sur lequel nous allons nous pencher tout au long de la soirée. Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir Étienne Chouard, ainsi que Pierre Alain Bruchez, à l'origine d'une initiative de référendum en Suisse axée sur un enjeu écologique crucial. Je suis Mira du Mouvement Constituant Populaire, et j'aurai le plaisir d'animer cette discussion, de mettre en avant vos commentaires et de transmettre vos questions.

Notre débat se focalisera sur une question pressante : l'organisation d'un référendum d'initiative citoyenne en Suisse, également connu sous le nom de référendum populaire. Pour rappel, en Suisse, lorsque le Parlement adopte une décision, les citoyens ont un délai limité pour rassembler 50 000 signatures afin de provoquer un référendum sur cette décision. Récemment, une mesure controversée a été adoptée par le Parlement suisse. Il s'agit du projet de réforme "Mantelerlass", présenté comme un progrès pour la transition énergétique, mais qui, dans les faits, favorise la création de vastes parcs photovoltaïques industriels dans les Alpes, sans consultation populaire. Ce projet va à l'encontre de la volonté des citoyens de certains cantons qui s'étaient fermement opposés à de telles initiatives, considérées comme préjudiciables à la nature et au paysage.

Aujourd'hui, nous sommes dans une course contre la montre pour recueillir les quelques milliers de signatures restantes, nécessaire pour lancer un référendum en Suisse sur ce sujet brûlant. C'est donc un moment crucial pour diffuser cette information auprès de nos amis suisses et en discuter également en France, où l'on aspire depuis longtemps à bénéficier d'un processus démocratique similaire.

En France, nous avons récemment été témoins de multiples utilisations de l'article 49.3 - un 49.3 par semaine, si ce n'est plus - permettant au gouvernement de faire passer des lois sans vote à l'Assemblée Nationale. Déjà qu'on ne se sent pas représenté par nos élus à L'assemblée nationale... Là c'est officiel, le gouvernement se contrefiche également de l'avis des députés.

Ceci étant posé comme contexte, je cède maintenant la parole à Pierre Alain pour nous éclairer davantage, suivi d'Étienne pour approfondir la discussion, puis interviendra [Thomas Wroblewski pour présenter Modernocratie](#) et des perspectives d'amélioration de la démocratie Suisse. Et vous, chers public, nous vous invitons à participer activement en partageant vos réflexions en commentaire.

N'hésitez pas également à faire un don sur le site d'Étienne Chouard pour nous aider et encourager l'organisation de telles émissions à l'avenir.

Vidéo d'introduction au sujet (10 minutes)